

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **48 (1912)**

Heft 44

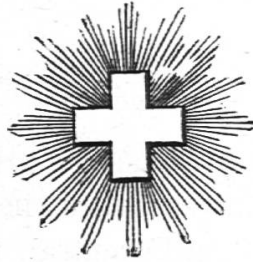
PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Société pédagogique de la Suisse romande. — Première fête triennale de la Société pédagogique neuchâteloise (suite). — Chronique scolaire : Vaud. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Leçons de choses : Nos arbres. — Dictées. — Histoire. — Arithmétique. — Comptabilité.*

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Assemblée extraordinaire du Comité central.

A St-Imier, en 1910, il avait été entendu que notre prochain congrès aurait lieu à Lausanne, en 1914 (au lieu de 1913), afin de le faire coïncider avec le cinquantenaire de la fondation de notre association, mais qu'en 1912, notre Comité central serait convoqué pour étudier une révision de nos statuts et discuter les questions urgentes que son Bureau lui soumettrait. Cette assemblée extraordinaire a été tenue à Lausanne, dans une des salles de l'École normale, le 26 octobre dernier.

Son ordre du jour était le suivant :

- 1° Rapport du Comité sur son activité.
- 2° Révision des statuts.
- 3° Choix des sujets à mettre à l'étude pour notre prochain congrès.
- 4° Célébration du cinquantenaire de notre association.
- 5° Proposition de la Société pédagogique vaudoise demandant l'intervention du Bureau pour faire rapporter l'ordonnance fédérale n'autorisant que les jeunes gens ayant fait deux ans au moins d'études secondaires à se présenter aux examens pour l'admission des apprentis postaux, des douanes, des télégraphes, etc.
- 6° Propositions individuelles.

La séance est ouverte à 10 h. précises par M. E. Briod, président.

L'appel fait constater la présence de presque tous les délégués ; remarquons que deux dames, institutrices à Genève, font partie pour la première fois du Comité central. Sont absents : MM. Marchand, Gylam, Pache, Barraud et Dufey. MM. Marchand et Gylam ont fait excuser leur absence.

Rapport du bureau. — M. le président lit un intéressant rapport donnant un tableau complet de l'activité du Bureau depuis son entrée en fonctions. Nous n'en donnerons qu'un court résumé, les points essentiels ayant déjà été traités dans nos communiqués à l'*Educateur*.

Les statuts ont été l'objet d'une étude très attentive du Bureau et le projet qu'il soumet aux délibérations du Comité central est le résultat d'un travail consciencieux de plusieurs séances. Le Bureau n'a voulu toucher qu'avec la plus grande réserve à notre charte constitutive. Il a voulu la mettre en harmonie avec les faits accomplis et apporter quelques modifications que l'expérience a démontrées nécessaires.

Il a reçu, quinze jours avant la présente réunion, un contre-projet de M. Latour, qui transforme du tout au tout les principes et l'organisation de notre association. Il ne peut le recommander et oppose au projet proposé par notre collègue de Neuchâtel celui qui a été élaboré par le Bureau.

Le Bureau a dû se préoccuper des rapports de la *Société pédagogique romande* avec le *Schweizerischer Lehrerverein*, la grande association pédagogique de la Suisse allemande. Tout en conservant notre autonomie la plus complète et notre organisation, il a pensé que les instituteurs romands pourraient coopérer avec leurs collègues de la Suisse allemande dans l'étude des questions ayant un intérêt national.

Le départ de M. Perret, comme gérant de notre organe et son remplacement provisoire par M. Cordey mérite d'être signalé.

Le Bureau s'est déjà occupé de la façon la plus convenable de célébrer notre cinquantenaire, en 1914. Il s'est entendu avec la section vaudoise pour que sa fête trisannuelle coïncide avec notre congrès. Il a pensé que la publication d'une étude historique complétant celle préparée en 1900 et, l'organisation de deux journées

de conférences ayant un but défini seraient la manière la plus judicieuse de solenniser cinquante ans d'efforts en faveur de l'école populaire.

MM. Payot & Cie se proposent de publier une édition spéciale de l'*Almanach Pestalozzi* pour le corps enseignant primaire romand. Ils cherchent ainsi à remplacer l'*Agenda des Ecoles* que nous avons cessé momentanément de faire paraître tout en recevant une indemnité annuelle de 500 fr. de MM. Payot & Cie, indemnité dont profite notre Caisse de secours. Deux membres de notre comité ont fourni aux éditeurs sus-nommés des tabelles statistiques et des renseignements propres à intéresser les instituteurs de la Suisse romande. Ce travail peut donc être recommandé puisqu'il est favorable aux intérêts de notre association.

Les renseignements fournis par le Bureau ont fait l'objet d'une intéressante discussion se rapportant à nos relations avec le « Schweizerischer Lehrerverein ». La plupart des orateurs, tout en reconnaissant la nécessité de maintenir de cordiaux rapports avec nos collègues de toute la Suisse et d'étudier avec eux les questions intéressant le pays tout entier, ont recommandé la plus grande prudence si, une fois ou l'autre il nous est proposé de fonder une fédération des sociétés pédagogiques suisses. Dans tous les cas, le Bureau nantira le Comité central des négociations et, cela va sans dire, l'Assemblée générale tranchera en dernier ressort.

Revision des statuts. — M. Savary, secrétaire du Bureau, est chargé de présenter les projets de statuts au Comité central. Il le fait brièvement, cherchant à montrer la nécessité des modifications proposées. Il est toujours très délicat de toucher à la charte d'une association telle que la nôtre et il faut montrer de la prudence dans les transformations que l'on pourrait y apporter. C'est pourquoi le projet de M. Latour n'est pas recommandable. Evoluons, le progrès le veut, mais ne révolutionnons rien.

Les premiers règlements de notre société ont été adoptés à Neuchâtel, le 26 septembre 1864. Les principes qui ont servi de base à ce travail n'ont pas été considérablement modifiés jusqu'en 1889. Des nouveaux statuts ont été mis alors en vigueur mais ils n'ont guère satisfaits les membres du corps enseignant primaire romand

qui ont demandé une revision qui fut adoptée en 1898 à Bienne. Notre Société devint alors une fédération des sociétés pédagogiques de la Suisse romande ; elle n'a cessé de progresser dès cette date.

M. Savary justifie ensuite les modifications proposées. Une longue discussion s'engage pendant plus de deux heures ; nous ne pouvons ici qu'en donner un court résumé. *(A suivre).*

**Première fête trisannuelle de la Société pédagogique
neuchâteloise. (Suite.)**

Il est plus d'une heure lorsque la séance fut levée. Aussi ne tarde-t-on pas à se rendre autour des tables du banquet qui va être servi dans la salle du restaurant du Stand des Armes-Réunies.

M. F. Hoffmann, président du Comité central, salue M. et Mme Sluys, de Bruxelles, M. le Président du Conseil général et un Conseiller communal de La Chaux-de-Fonds. Il a déjà adressé à l'ouverture de la séance du matin la bienvenue en excellents termes à M. le chef du Département de l'Instruction publique, M. E. Quartier-la-Tente qui a bien voulu revenir tout exprès de Genève où il préside le Congrès de la Paix. Il a salué également MM. les Inspecteurs et Directeurs d'école qui assistaient à nos délibérations.

Les discours prononcés au cours de ce premier banquet furent nombreux. C'est M. le directeur de l'Instruction publique qui dit et son plaisir et son regret, plaisir de se trouver au milieu des membres du corps enseignant, regret de ne pouvoir renouveler plus fréquemment pareille occasion. Il salue aussi très cordialement M. et Mme Sluys qu'il connaît depuis 16 années déjà et il salue en eux, en M. Sluys, particulièrement, l'une des sommités pédagogiques les plus marquantes de l'Europe. Il apporte encore les très sincères félicitations d'un gouvernement très combattu et critiqué et il lève enfin son verre à la prospérité et au développement de la Société pédagogique neuchâteloise.

M. le Conseiller communal Guinand, représentant des autorités communales chaux-de-fonnières dit ensuite ses vœux à l'adresse du corps enseignant et le remercie d'avoir choisi la Chaux-de-Fonds pour siège de sa première assemblée triennale. Il souhaite que de plus en plus le travail du corps enseignant soit utile et heureux en conséquences pratiques.

C'est encore M. Eymann, président de la Commission scolaire qui salue dans l'assemblée, des collaborateurs, travaillant à l'éducation des générations nouvelles

Tous ces orateurs, est-il besoin de le dire ? furent chaleureusement applaudis et les productions vocales d'un chœur mixte de la section de Neuchâtel furent encore un agrément de plus de ce banquet réussi, parfaitement réussi.

Nous allons maintenant entendre la première conférence de M. Sluys sur
« L'École d'hier et celle d'aujourd'hui ».

Dans une langue très agréable à entendre le grand champion de l'Ecole nouvelle en Belgique fit, avec une énergie, une clarté, un intérêt croissant sans cesse, l'exposé de la situation de l'Ecole populaire belge avant la rénovation entreprise par la Ligue de l'Enseignement. Puis, par son parler, agrémenté de tableaux gentiment brossés, le conférencier ayant mis l'auditeur dans le cadre vrai, il le transporte dans le milieu nouveau et le met au courant des progrès réalisés à la suite des luttes gigantesques qu'il fallut entreprendre. Cette conférence qui sera complétée demain de manière intuitive fut, naturellement applaudie avec enthousiasme.

On se transporte dans le local du Cinéma Palace où était organisée une séance type destinée à montrer l'application possible de cet appareil à l'enseignement.

L'assemblée administrative ouvre la journée du samedi. Elle est présidée par M. Hoffmann et parmi les assistants on voit M. Briod, président de la Société pédagogique romande.

L'ordre du jour appelle le rapport du président central sur l'activité du comité durant la période triennale qui se termine aujourd'hui.

En outre, ce rapport résumera brièvement l'activité des diverses sections de district. Ces divers rapports auraient dû figurer aux tractandas de l'Assemblée des délégués qui ont décidé, pour ne pas faire double emploi, de les reporter à la séance générale. Les rapports de section sont d'ailleurs fort intéressants, du moins quelques-uns d'entre eux et tous seront heureux d'en entendre la substance.

*Rapport du Président du Comité Central M. Fritz Hoffmann
pour la période triennale de 1910 à 1912. (Extraits).*

Succédant à M. Vital Huguenin, instituteur au Locle, comme président du Comité central, nous nous sommes efforcé de réaliser les grandes questions à l'ordre du jour comptant beaucoup sur l'esprit d'union et de concorde de tous les membres de la Société pédagogique. Nous n'avons pas été déçu dans nos espérances. Grâce à l'appui de toutes les sections, à la bonne entente et à la solidarité de la quasi-unanimité des instituteurs et des institutrices du canton, nous sommes très heureux de pouvoir constater que ces trois dernières années ont été des années de travail et de succès pour notre chère Société pédagogique et pour l'école populaire.

Le Comité central était constitué comme suit :

- Président : M. Fritz Hoffmann, inst., à Neuchâtel.
- Vice-président : M. Jules Decreuze, inst. à Boudry.
- Secrétaire : M. Emile Amez-Droz, inst. à Villiers.
- Caissier : M. Louis Rusillon, inst. à Couvet.
- Secrétaire-adjoint : M. William Baillod, inst. au Locle.
- Archiviste : M. H.-L. Gédet, inst. à Neuchâtel.
- Assesseur : M. Justin Stauffer, inst. à la Chaux-de-Fonds.

Ce dernier malheureusement a dû nous quitter il y a deux mois seulement pour cause de changement intervenu dans ses fonctions. Nous avons beaucoup

regretté le départ de cet excellent collègue et ami et nous lui souhaitons un bonheur complet dans ses nouvelles fonctions.

Permettez-nous de dire aussi notre profonde reconnaissance à tous les membres du Comité Central pour leur appui efficace, leurs conseils éclairés, et leur bienveillance à notre égard. C'était un vrai plaisir que d'avoir une séance et pendant ces trois ans, notre dévoué secrétaire n'a pas enregistré le moindre petit incident fâcheux ou désagréable. Nous souhaitons à tous les présidents de comité d'avoir des collaborateurs, des collègues aussi aimables et aussi dévoués.

La revision des statuts fut la première tâche du Comité central. L'assemblée générale du 13 novembre 1909 avait chargé une assemblée de délégués du soin d'élaborer de nouveaux statuts sur les bases nouvelles constituées par les principes qu'avait posés l'assemblée générale. Il y eut des débats parfois un peu vifs mais toujours courtois et, après plusieurs séances très laborieuses, les délégués acceptaient les nouveaux statuts le 5 mars 1910. En juin, les six sections les avaient adoptés et la mise en vigueur pouvait dater du 1^{er} juillet suivant.

Ce fut l'inauguration d'un nouveau régime. L'ancienne « Société pédagogique cantonale » qui avait cependant un beau passé fit place à la « Fédération des Sociétés pédagogiques de district ». Les grandes sections ont pu donner libre carrière à leur esprit d'initiative et il faut bien convenir que l'activité chez quelques-unes fut vraiment remarquable. La revision fut-elle aussi heureuse pour toutes les sections ? Vous en jugerez vous-mêmes d'après les rapports mêmes des sections.

(A suivre)

L. Q.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Société pédagogique vaudoise. — Les assemblées annuelles de section auront lieu le *samedi 9 novembre*, à 10 heures du matin. A cet effet, il est rappelé qu'un congé officiel est accordé par le Département, moyennant avis préalable aux Commissions scolaires.

A l'ordre du jour figurent les deux sujets suivants :

1. La filiation aux « Secours mutuels » et la création d'une caisse d'invalidité pour le corps enseignant primaire.

2. Comment développer la vie dans nos sections ?

Vu l'intérêt capital de l'ordre du jour et son importance, nous espérons que les assemblées seront très fréquentées et que tous les membres de la S. P. V. auront à cœur d'y assister.

Comme d'habitude, la maison Maier et Chappuis, à Lausanne, vient de verser 50 francs dans notre caisse de secours. Nous l'en remercions chaleureusement.

A. D.

*** **Cuisines scolaires.** — L'œuvre des Cuisines scolaires de Lausanne vient de publier son rapport annuel. Il ressort que durant l'hiver 1911-12, il a

été servi 49 377 diners, soit une moyenne de 625 quotidiennement (598 en 1910). Il y a eu 79 jours d'ouverture. Le soir, il a été servi 41 381 collations aux classes gardiennes. 885 enfants ont été admis : 24 gratuitement, 383 avec jetons à 5 centimes, 408 avec jetons à 10, 46 avec jetons à 15 et 24 avec jetons à 20 centimes. Le total des dépenses a été de fr. 15 443,80; les recettes se sont élevées à fr. 8 493,30. Les comptes bouclent ainsi par un déficit de fr. 6 950,50. Pour s'assurer la création d'un capital destiné à parfaire le déficit et à continuer l'œuvre si utile des cuisines scolaires, le Comité étudie actuellement l'organisation d'une manifestation (vente ou petite fête au profit de l'œuvre). Il est à espérer qu'il rencontrera l'appui de nombreuses personnes, amies des petits, et qu'il pourra ainsi poursuivre une œuvre qui a déjà rendu de si grands services.

A. D.

***** Département de l'Instruction publique et des cultes. —**
Compte rendu de 1911 (suite).

Bâtiments scolaires. — Le bel élan qui depuis vingt ans se manifeste en faveur de la construction de bâtiments d'école dans notre canton n'est pas prêt de s'arrêter. Des progrès considérables ont été réalisés dans ce domaine. Cependant, s'il a été beaucoup fait, il reste encore beaucoup à faire. Les retards dans les améliorations ne sont pas toujours dus à la mauvaise volonté ou au laisser-aller des autorités communales, mais au défaut de ressources. Plusieurs communes ne peuvent aller de l'avant qu'avec l'appui financier de l'Etat. Le rejet de l'emprunt des dix millions a mis l'autorité exécutive dans l'obligation de différer pour plusieurs années l'octroi de subsides; il ne lui est donc ainsi pas possible de faire activer la transformation des bâtiments scolaires défectueux, comme le demandait le Grand Conseil.

Pendant l'année 1911, il a été procédé à l'inauguration de plusieurs bâtiments scolaires: Prilly, Château-d'OEx, Chardonne, Sarzens, Ecublens-gare, Vucheryens. Pour 1912, il y a lieu de signaler déjà ceux d'Yverdon, Genolier, Oleyres, Chailly-sur-Montreux, Myes, Cuarnens.

Classes primaires supérieures. — L'augmentation de ces classes continue d'une façon réjouissante. En 1909, elles étaient au nombre de seize; en 1910, vingt-trois et en 1911, vingt-six. Partout ces classes marchent à l'entière satisfaction des autorités locales et du Département de l'Instruction publique, grâce au travail sérieux, au zèle et au dévouement des maîtres qui les dirigent. Ces écoles peuvent ainsi avoir une heureuse influence pour notre canton.

Il est bon de rappeler que le programme enseigné repose sur les mêmes bases et comprend les mêmes branches que celui qui se donne dans les écoles secondaires de la Suisse allemande. Les élèves qui en sortent munis du certificat d'études sont placés sur le même pied que les élèves de ces écoles et sont admis à l'examen pour le recrutement des apprentis postaux.

Enseignement du dessin. — Les conférences pour initier le personnel enseignant à l'esprit de la nouvelle méthode qui ont eu lieu dans 12 districts en 1909, dans 5 en 1910, ont continué en 1911.

Le guide méthodique pour l'enseignement du dessin continue à être très apprécié. Il en a été vendu bon nombre à des personnes n'appartenant pas à l'ensei-

gnement officiel ou à des membres du personnel enseignant des cantons voisins et de l'étranger.

Enfants arriérés. — La nouvelle loi du 18 mai 1911, au sujet des enfants arriérés, prévoit deux types d'enseignements spéciaux, l'un pour les villes où des classes spéciales seront ouvertes, là où les besoins s'en feront sentir, l'autre pour les localités de moindre importance, où l'instruction des arriérés sera confiée aux maîtres ordinaires de la classe. La nouvelle loi détermine les conditions d'admission, le nombre des élèves réunis dans une même classe; elle prévoit également la formation du personnel enseignant auquel sera confié cet enseignement, dit comment il sera rétribué et comment l'enseignement sera contrôlé.

(A suivre).

A. D.

BIBLIOGRAPHIE

La démoralisation de la jeunesse par la littérature et l'imagerie criminelles, par E. Pourésy, avec préface de M. Maurice Violette, député d'Eure-et-Loir.

Personne n'ignore aujourd'hui les effets déplorables des mauvaises lectures et des mauvais spectacles sur l'imagination des enfants et de beaucoup d'adultes. Très récemment, l'opinion publique s'est émue et, chez nos voisins comme chez nous, des mesures répressives ont été prises contre la littérature pornographique et licencieuse. Mais tout n'a pas été fait encore contre les produits de la plume et du pinceau qui pervertissent l'enfance et dépravent le bon goût public. La lutte continuera jusqu'à extirpation complète de toutes les vilaines plantes qui déparent le jardin des lettres.

Parmi les champions de cette croisade moderne, il n'en est pas de plus valeureux que M. Pourésy. Agent général de la Ligue française pour le Relèvement social, nul ne connaît mieux l'étendue du mal dont souffre son pays. Constatant avec tristesse le profond degré d'affaissement moral dans lequel ce dernier est tombé, il s'en prend à la « Société jouisseuse, impitoyable et féroce, lâche et imbécile », qui laisse tout faire. « Périssent la jeunesse par l'obsession du crime, s'écrie-t-il dans son indignation, pourvu que la liberté de la presse et du commerce ne soit pas entravée ! »

Il déplore l'industrialisme moderne — auquel nous ajoutons la cherté de la vie — qui disloque la famille et multiplie pour l'enfant les possibilités de contamination. Il regrette la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles avant d'avoir préparé cette réforme « par une lente évolution de l'éducation et de la responsabilité familiale. »

Et tel un prophète de l'Ancienne alliance dénonçant publiquement les errements du peuple et de ses conducteurs, il fulmine courageusement contre tout ce qui, dans sa patrie, contribue à intoxiquer les âmes enfantines et tout le peuple par une littérature et une imagerie criminelles. Pour ce faire, il ne craint pas de s'attaquer aux grands quotidiens de Paris et de Province « qui, chaque jour, par milliers d'exemplaires, illustrés avec les têtes des criminels du jour, envahissent le pays jusqu'à la dernière boutique des villes et jusqu'au dernier hameau de nos campagnes. » C'est non seulement l'apologie du crime, c'en est l'apothéose. Et la

presse, qui doit être la grande éducatrice du peuple, fait servir ses moyens d'information à « nous fabriquer des détraqués, des bandits, des assassins, des cambrioleurs. »

De fait, les journaux ne relatent-ils pas chaque semaine, que dis-je, chaque jour, dans tous les détails, les crimes commis par des enfants, des adolescents et même des adultes, sous l'influence des lectures et des images criminelles ? Instinct d'imitation, hypnotisme, mimétisme inconscient de cerveaux désémparés.

A lire la brochure de M. Pourésy, il semble que l'auteur a la tendance de noircir une situation déjà très alarmante. « C'est moins un livre qu'un cri et un cri d'angoisse qui ne peut laisser personne indifférent », s'exclame dans la préface, M. Violette, un vaillant lutteur aussi.

Mais par les faits d'une navrante éloquence et que nous n'avons pas toujours besoin de chercher au loin, nous devons nous rendre à l'évidence. D'ailleurs, de par sa fonction, M. Pourésy touche journellement du doigt cette plaie sociale ; aussi ne faut-il pas s'étonner s'il en éprouve parfois des nausées. Son cœur de patriote saigne et il cherche, par des accents aussi sincères que passionnés, à émouvoir et à lancer dans la lutte la partie encore saine de la nation française ; son vœu le plus ardent est, avec l'aide de cette dernière, de sortir du borborygme tous ceux qui s'y noient et d'empêcher d'autres d'y plonger. Un tel homme ne mérite-t-il pas de réussir dans une telle entreprise ?

Il fait appel d'abord aux instituteurs et aux éducateurs qui déjà « font des efforts surhumains pour préserver l'âme des enfants de notre peuple » ; aux parents ensuite, qu'il exhorte à resserrer les liens de famille ; puis, aux sociétés de l'Art à l'école qui doivent aussi s'aider à « débarrasser les rues et les lieux de spectacles publics, des gravures pornographiques et des gravures criminelles » ; au législateur, dont le devoir est de procurer à la société des armes légales ; et aux pouvoirs publics enfin, pour appliquer d'une façon rigoureuse, intelligente, persévérante et sans faiblesse les lois pénales.

Et nous Romands, qui, dans des congrès, par des ligues nouvelles, dans des brochures et des articles de journaux et par des règlements de répression, avons reconnu l'étendue du mal et cherché à l'extirper, nous qui avons à déplorer aussi, dans nos cantons, cette recrudescence de criminalité infantile dont on se plaint partout, — avons-nous le droit maintenant de fermer les yeux et de croiser les bras, ... parce que la littérature et l'imagerie incriminées par M. Pourésy, ne sortent pas de nos imprimeries ? Non, pas encore. Examinons de près ce que lisent nos enfants, nos jeunes gens et nous-mêmes ; écoutons-les parler entre eux et cherchons à connaître leur idéal ; allons bouquiner dans certains kiosques et librairies ; pénétrons dans les intérieurs pour y jeter un regard sur les tables et les étagères ; levons la tête sur les affiches colorées, disons — le plus souvent — les laideurs qui tapissent nos murs ; allons à certaines représentations cinématographiques ou théâtrales. Et que verrons-nous ? Bien souvent, tout que de l'art. Et que penserons-nous alors, si nous sommes sincères ? Qu'il nous faut commencer par ôter la poutre qui est dans notre œil... et nous mettre hardiment à l'œuvre.

O. JAN.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE CHOSES

Pour les trois degrés.

Nos arbres.

2^me leçon : Géographie et géologie. — (L'habitation des conifères, leur mode de groupement.)

Travail des élèves : Observez le mode de groupement des conifères connus grâce à la leçon précédente. Ces arbres vivent-ils préférablement isolés ou groupés ? Quels sont leurs camarades favoris ? Pourquoi se groupent-ils ou pourquoi ne peuvent-ils pas se trouver réunis en forêts étendues ? Faire un rapprochement entre les mœurs des végétaux — spécialement des conifères — et celle des animaux — spécialement des oiseaux — dont les uns vivent isolés et les autres associés en bandes plus ou moins nombreuses.

* * *

Les sapins rouges forment de vastes forêts, mais ils vivent aussi disséminés sur les pâturages ou dans les parcs. Isolés, ils sont plus trapus, mieux campés sur leur base pour résister aux efforts du vent.

Les sapins blancs se groupent rarement en forêts étendues ; ils vivent en bouquets au milieu de leurs camarades rouges. Les arolles affectionnent la compagnie des mélèzes et se cachent volontiers à leur ombre. Comme les arolles habitent les régions élevées, rocheuses, glacées et sont exposés aux coups des vents brusques, ils ne peuvent guère se grouper en forêts dans nos vallées alpines où ils forment des groupes de peu d'étendue. Les pins se réunissent en forêts. Les ifs, peu nombreux à l'état non cultivés dans nos régions, affectionnent l'ombre des autres essences et ne constituent jamais de forêts. Les thuyas prospèrent isolés ou groupés ; ils sont de bons enfants taillables et corvéables à volonté. On trouve des plants de genévriers solitaires au milieu des pâturages du Jura.

Quelle est la *nature du sol* que les conifères recherchent ? Les pins veulent un sol sablonneux et caillouteux. Ils ont besoin de calcaire, tandis que les mélèzes, plus nombreux au Valais et dans les Alpes granitiques que dans le Jura construit par les roches calcaires, semblent indiquer par là leur préférence pour les substances des roches éruptives. Les pins recherchent la lumière et ne semblent pas redouter les sécheresses prolongées. Les ifs veulent du calcaire et de l'ombre ; aux mélèzes, il faut du soleil et des pentes sèches. Le sapin blanc préfère un sol incliné au sol horizontal et s'y campe plus solidement que le sapin rouge grâce à ses racines pivotantes. Il affectionne le calcaire, l'ardoise et la terre profonde.

Les conifères prospèrent-ils également bien à toutes les *altitudes* ? Quels sont ceux qui montent le plus haut au flanc des monts ? Quels sont les conifères frileux ? (Observations à faire dans une course scolaire.)

Le sapin rouge grimpe jusqu'à 1800 mètres. Les mélèzes et les arolles montent plus haut encore. L'arolle prospère sur le seuil du monde glaciaire. Les cyprès et les thuyas sont plus délicats.

Le Valais renferme des forêts où sont représentées toutes les variétés de conifères.

fères. Aux environs de Viège, on s'élève en quelques heures d'un climat méditerranéen, où prospèrent les conifères frileux jusqu'au climat du Spitzberg qui convient aux espèces très résistantes.

Degré intermédiaire. — Indiquer sur la carte les grandes forêts du Risoux, du Jorat vaudois, des Alpes, du Jura. De quel arbre le Noirmont tire-t-il son nom ? Et la Forêt-Noire ?

Dessiner la carte du canton d'habitation avec les principales forêts. Les forêts de notre commune.

Degré supérieur. — Carte de la Suisse avec les principales régions forestières sommairement indiquées.

Les grandes forêts de l'Europe. Les sapins blancs dominent dans toutes les forêts des Pyrénées. En Scandinavie et sur les bords de la Baltique les épicéas forment des forêts magnifiques et y sont mélangés aux bouleaux.

Indiquez la situation de la Forêt-Noire, de la forêt de Bohême, de Thuringe, etc.

Provenance des conifères. — D'où proviennent les essences qui ont prospéré en Europe et comment s'y sont-elles ensemencées ? (Cette étude pourrait être faite à propos de la préhistoire de notre pays.) Quelles sont les données que possèdent les géographes-botanistes pour découvrir la provenance des végétaux ? L'altitude où les conifères prospèrent le plus vigoureusement en est une ! Pourquoi ? La situation géographique des grandes forêts en est une autre.

L'épicéa doit avoir pour *centre de dispersion* le nord de l'Europe. C'est une essence alpine et septentrionale, tandis que le sapin blanc paraît être d'origine méditerranéenne et doit avoir pénétré sur le sol suisse par la brèche du Fort de l'Ecluse. Le cyprès est méditerranéen. Il ne prospère que dans les régions chaudes et abritées. Il était connu des Grecs et des Phéniciens. L'arolle forme en Sibérie des forêts immenses. C'est là qu'il semble être vraiment chez lui, tandis qu'il paraît en exil dans nos régions.

L. S. P.

III^{me} leçon : Esthétique.

Degré inférieur. — Les sapins : la couleur de leur tronc, de leurs aiguilles, de leurs pives. L'ombre des sapins. Ce sont des arbres qui savent se tenir bien droits, et non pas nonchalamment et négligemment. Ce sont des arbres propres. Ils salissent très peu le sol et n'emplissent pas l'atmosphère de poussières et de poils (comme les saules, les marronniers ou les platanes).

Degrés intermédiaire et supérieur. — Observations : Quels sont les arbres (conifères) qui donnent à un paysage un caractère *triste, austère* ? (Les sapins rangés.) Les forêts de pins, régulières et bleuâtres, ont un caractère très *solennel*. Quels sont les conifères doux et mélancoliques ? (Les ifs.) Ceux qu'on recherche pour donner l'impression de la tristesse ? (Les thuyas et les cyprès.) Quels sont les arbres recherchés pour décorer les parcs ? (Les sapins, les pins, les cèdres.) Quels sont ceux qui donnent la sensation de force, de résistance, de noblesse ? (Les arolles, les sapins isolés.) A quoi le botaniste Correvon compare-t-il les arolles ? (A des athlètes, voir dictée sur l'arolle.) Quels sont les conifères les plus gracieux ? (Les mélèzes.) Décrire l'aspect d'une forêt de

mélèzes, en hiver et au printemps. (L'écrivain Ramuz compare à des toiles d'araignées les forêts de mélèzes dépouillées par l'automne et vues des chalets valaisans.) Quels sont les conifères caractéristiques du Jura ? (Sapins.) Ceux que recherche l'Italie et que les peintres italiens aiment à faire figurer sur leurs toiles ? (Cyprés.) Le peintre suisse Böcklin a peint dans son « Ile de la mort » des cyprès qui se profilent sur des roches claires. (Montrer une reproduction de ce tableau célèbre.) Quelle impression a-t-il voulu donner ? (Silence et tristesse.) Remarquer que les oiseaux ne nichent pas dans les cyprès et ne vont pas s'y poser pour chanter. Quels sont les conifères les plus décoratifs (forme et couleurs) ? Ce sont les pins, surtout ceux qui ont la tête en ombrelle, soit à cause de leur forme souple et frappante, soit à cause du contraste entre le bleu des aiguilles et la teinte de l'écorce. Les pins donnent au paysage quelque chose de chaud, à cause de la teinte chaude de leur tronc et de leurs branches. (Qu'est-ce qu'une teinte chaude ?) Les sapins blancs sont plus froids et plus raides.

Les notes qui précèdent pourront servir à la préparation de leçons de rédaction. Au *degré intermédiaire* : Comparaison entre la forme, le port, la teinte des sapins et des pins sylvestres. *Degré supérieur* : Décrivez un pin croissant au bord d'un précipice et exposé au vent. Montrez comment la lutte modifie le caractère de cet arbre. — Une forêt de pins et une forêt de sapins.

DESSIN : Conifères, sapins, pins, cyprès, etc.

L. S. P.

DICTÉES. (*Degré supérieur.*)

L'homme du pays.

Celui qui a dans son habit et dans ses mains l'odeur de la sève, celui qui a mâché les bourgeons jaunes ou la poix rose et qui en a gardé le parfum amer dans la bouche, celui qui s'est taché les doigts en cueillant les mûres, violettes comme de l'encre ; celui qui s'est coupé dans les taillis des baguettes au bois encore vert ; celui qui remporte dans sa maison, à ses talons, chaque jour, de la mousse et de la terre ; celui qui connaît tous les chemins, tous les sentiers entre les arbres, et jamais ne s'égare aux carrefours : celui-là, c'est un homme du pays, il a comme la forêt ses racines dans le sol.

Je ne pourrais pas vivre sans la présence de la forêt autour de moi, je la préfère au lac comme à la montagne, car elle conserve toujours en elle la fraîcheur de la neige et la fraîcheur des eaux. On marche dans la mousse molle comme dans la neige ; on glisse sur les feuilles humides comme sur la glace, et la rumeur du vent dans les branches évoque la rumeur du fleuve ou de la mer.

(Cités et pays suisses.)

G. DE REYNOLD.

Les pins.

Les vrais habitants des montagnes sont les pins, arbres géométriques, parents des blocs ferrugineux qu'ont taillés les éruptions primitives. La végétation des plaines se déploie en formes ondoyantes, avec tous les gracieux caprices de la liberté et de la richesse ; les pins au contraire semblent à peine vivants. Leur tige se dresse en ligne perpendiculaire le long des roches ; leurs branches horizontales partent du tronc à angles droits, égales comme les rayons d'un cercle, et l'arbre tout entier est un cône terminé par une aiguille nue. Les petites lames

ternes qui servent de feuilles ont une teinte morne, sans transparence ni éclat ; elles semblent ennemies de la lumière, elles ne la renvoient pas, elles ne la laissent pas passer, elles l'éteignent : à peine si le soleil de midi les frange d'un reflet bleuâtre. A dix pas, sous cette auréole, la pyramide noire tranche sur l'horizon comme une masse opaque. Ils se serrent en file sous leurs manteaux funèbres. Leurs forêts sont silencieuses comme des solitudes ; le souffle du vent n'y fait point de bruit ; il glisse sur la barbe roide des feuilles sans les remuer ni les froisser. Le gazon est mort, le sol nu ; on marche dans l'ombre sous une verdure inanimée, entre des tiges pâles qui montent comme des cierges. Une senteur âpre emplit l'air, semblable au parfum des aromates. C'est l'impression que fait une cathédrale déserte, lorsque, après une cérémonie, l'odeur de l'encens flotte encore sous les arcades, et que le jour tombant dessine au loin dans l'obscurité la forêt des piliers.

H. TAINÉ.

Le Monténégro.

La partie orientale du Monténégro est d'un accès relativement facile. Ses vallées ressemblent à celles de la plupart des autres pays de montagnes ; ce sont les mêmes bassins ouverts succédant à d'étroits défilés, les mêmes sinuosités, les mêmes vallons latéraux, les mêmes cirques ravinés où se réunissent les premières eaux des torrents. Mais la partie occidentale du pays, la « Montagne Noire » proprement dite, présente un aspect tout différent. C'est un dédale de cavités, de vallons et de simples trous séparés les uns des autres par des remparts calcaires de hauteurs inégales, hérissés de pointes, coupés de précipices, veinés dans tous les coins d'étroites fissures où se glissent les couleuvres. Les montagnards du pays sont les seuls à pouvoir se guider dans cet inextricable labyrinthe. « Quand Dieu créa le monde, disent-ils en riant, il tenait à la main un sac plein de montagnes ; mais le sac vint à crever précisément au-dessus du Monténégro, et il en tomba cette masse effroyable de rochers que vous voyez ! »

d'après ELISÉE RECLUS.

Le port de Constantinople.

Le port de Constantinople, tout accessible qu'il est aux paisibles flottes de commerce, peut néanmoins se clore sans peine aux navires de guerre ; les rives, sans être trop escarpées sont assez hautes pour dominer tous les abords, et l'entrée du mouillage est resserrée par une sorte de détroit où, plus d'une fois, les habitants assiégés ont tendu une chaîne de fermeture. La ville elle-même, occupant une péninsule élevée, que des terres basses séparent du tronc continental, est très facile à fortifier contre toute attaque du dehors ; pour tenter un siège, il faut que l'ennemi, déjà maître des Dardanelles et du Bosphore, puisse disposer à la fois d'une flotte et d'une puissante armée de terre. A tous ces avantages locaux, qui devaient assurer à Constantinople une importance considérable, il faut ajouter le privilège d'un climat un peu plus doux que celui des villes situées au bord de la mer Noire ou sur la rive asiatique du Bosphore. Grâce au massif de hauteurs qui s'élève au nord de la cité, celle-ci est partiellement garantie des âpres vents polaires.

(E. B.)

d'après ELISÉE RECLUS.

HISTOIRE

Notre époque héroïque.

Le XV^{me} siècle va porter à son comble la gloire militaire des Confédérés. Par les combats du Speicher et du Stoss (1403 et 1405) fut scellée l'alliance des Suisses avec Appenzell et Saint-Gall. Le nom de *Schwytz*, transformé en *Schweiz* ou *Suisse*, devient le nom officiel de la ligue des VIII cantons. Quoiqu'en paix avec l'Autriche, les Suisses s'emparent de l'Argovie. Les Haut-Valaisans s'émancipent de la noblesse et de l'évêque de Sion et forment une confédération, sur la base de leurs *dizains* ou groupements de communes. Puis ils s'allient aux Suisses. Vers le milieu du XV^{me} siècle, à l'autre extrémité de la Suisse actuelle, les hommes libres des vallées du Rhin et du Prättigau, après avoir affirmé leur indépendance par la fondation de la Ligue Caddée, (*casa*, maison ; *dei*, de Dieu) en 1367, de la Ligue grise (origine du mot *grison*), en 1424, et de celle des Dix juridictions, s'unissent entre eux et, vers la fin de ce XV^{me} siècle, s'allient aux Confédérés de la Suisse centrale.

Ce fut au XV^{me} siècle qu'eurent lieu les premières et glorieuses campagnes d'Italie. Les dates de 1410, occupation de la Léventine ; 1422, défaite d'Arbedo ; 1478, victoire de Giornico, en rappellent les étapes importantes.

C'est aussi l'ère malheureuse des rivalités intérieures, des Rodolphe Stüssi et des Ital Reding, c'est celle de l'invasion étrangère de 40 000 Armagnacs arrêtés héroïquement par les 1500 Suisses de Saint-Jacques, le 28 août 1444, l'époque des guerres de Bourgogne, qui affermirent la monarchie française et entraînèrent les Suisses dans l'orbite de la politique des rois de France.

Par la guerre de Souabe, en 1499, la séparation administrative de la Suisse d'avec l'empire germanique est consommée.

Mais tant de succès militaires cachaient aux Suisses un grand piège. Ils gardent une organisation politique défectueuse. Leurs diètes font un travail stérile et les princes voisins exploitent leur ardeur belliqueuse. Nulle instruction dans le peuple, mœurs rudes, lois à demi-barbares, beaucoup de mendiants, tendance marquée des gouvernements à l'oligarchie, voilà les principales ombres.

Il est aussi des rayons. Le goût des arts se développe dans les villes : habitations confortables et construites avec soin, hôtels de ville imposants. Des imprimeries s'établissent à Bâle, à Zurich et à Genève. A Bâle s'ouvre notre première université, en 1460. En Suisse, comme ailleurs, le XV^{me} siècle clôt le moyen âge et ouvre l'histoire moderne.

P. D.

ARITHMÉTIQUE

Les monnaies : les pièces de cuivre.

Matériel : Quelques pièces de un et de deux centimes neuves et usagées.

Pour les trois degrés : Quelles sont les pièces de monnaie en cuivre utilisées dans notre pays ? Combien y en a-t-il de sortes ? Combien valent-elles ? Quelle est la plus grande ? la plus petite ? celle que vous aimez le mieux ? pourquoi ? Quelle est leur forme ? leur couleur ? — Faire remarquer que ces pièces, brillantes lorsqu'elles sont neuves, se ternissent rapidement à l'usage. Laisser à l'humidité elles se recouvrent de vert-de-gris.

Citez des choses qui ont une valeur de un, de deux centimes? — Ces pièces sont très souvent employées avec beaucoup d'autres de plus grandes valeurs pour l'achat de certaines marchandises, pain, lait, etc.

Jeter en l'air et laisser retomber à terre les pièces de cuivre pour donner l'idée du son qu'elles produisent. Répéter plusieurs fois l'expérience devant, puis derrière les élèves qui devineront quelle est la pièce tombée.

Degré intermédiaire et supérieur : Décrivez les pièces de cuivre? Sur l'avvers, l'écusson fédéral entouré d'une guirlande mi-partie laurier et chêne avec, en exergue, le mot HELVETIA et l'année de la frappe; sur le revers, une couronne de laurier et, au centre, le chiffre (1 ou 2) indiquant la valeur.

Combien faut-il de pièces de un et deux centimes pour faire un franc? deux francs? cinq francs? dix francs? cinquante centimes? Quelle fraction du franc représente la pièce de un centime? de deux centimes?

Comment appelle-t-on parfois les pièces de cuivre? (Les jaunes, les rouges, la monnaie de bronze.) Qui fait fabriquer les pièces de un et de deux centimes? (La Confédération.) Où? (A Berne, à l'Hôtel des Monnaies, construit en 1906, au Kirchenfeld.)

Degré supérieur : Ces pièces sont-elles en cuivre pur? Quels métaux y sont alliés? (Étain 4 %, zinc 1 %.) Pourquoi? (Pour augmenter la dureté et par conséquent la durée des pièces de monnaie.) Quel est le poids de la pièce de deux centimes? (2,5 g.) de la pièce de un centime? (1,5 g.) Quel est le diamètre de ces pièces? (20 mm. et 16 mm.)

CALCUL ORAL. — 1. Un homme de force moyenne peut porter 75 kg. Quelle somme porterait-il en pièces de deux centimes? ($75\ 000\text{ g.} : 2,5 = 30\ 000$ pièces de deux centimes = 60 000 centimes = 600 fr.)

2. Quelle somme porterait-il en pièces de un centime? ($75\ 000\text{ g.} : 1,5 = 50\ 000$ centimes = 500 fr.)

3. Combien y a-t-il de kilogrammes de cuivre, d'étain et de zinc dans une somme de 500 fr. en pièces de un centime? (D'après le problème précédent, 500 fr. pèsent 75 kg. Poids de l'étain : 4 % de 75 kg. = 3 kg. ; poids du zinc : 1 % de 75 kg. = 0,750 kg. ; poids du cuivre : 75 kg. — 3,750 kg. = 71,250 kg.)

4. Combien faudrait-il de pièces de deux centimes mises à la file pour faire un kilomètre? (Pour 1 m., 50 pièces; pour 1 km., 50 pièces \times 1000 = 50 000 pièces.)

5. Un sac de monnaies de cuivre pèse 8 kg. net, et il contient en nombre égal des pièces de un et de deux centimes. On demande le montant de la somme contenue dans le sac et le nombre des pièces? ($2,5\text{ g.} + 1,5\text{ g.} = 4\text{ g.}$; 8 kg. ou 8000 g. : 4 = 2000 fois 2 pièces ou 4000 pièces; 2000 pièces de deux centimes et 2000 pièces de un centime valent 60 fr.)

ELOCUTION-RÉDACTION. — *Degré intermédiaire* : Comment j'ai gagné, puis dépensé une pièce de deux centimes. — *Degré supérieur* : Ne méprise pas une pièce de un centime, elle est à la base de toutes les fortunes.

COMPTABILITÉ

MÉMOIRE: 2^e EXEMPLE.

A Monsieur François Bonnehaiche, maître charpentier
à Thierrens

Monsieur Joseph Logis, à St-Cierges,

DOIT

Thierrens, le 2 novembre 1912						
Désignations	DIMENSIONS			Quantité m ³	Prix F C	F. C.
	Longueur m.	Largeur m.	Epaisseur m.			
<i>A. Bois de charpente en chêne.</i>						
1 sommier	6,20	0,48	0,40	1,190	170,—	202,30
4 semelles, chacune	1,80	0,20	0,12	0,173	188,—	32,52
<i>B Bois de charpente en sapin.</i>						
42 poutres, chacune	4,80	0,27	0,22	11,975		
15 arrières couvertes, chacune	2,—	0,25	0,12	0,900		
1 faitage	10,40	0,35	0,30	1,092		
2 sablières, chacune	10,40	0,30	0,26	1,622		
2 pannes, »	10,40	0,30	0,26	1,622		
Autre bois pour fermes	24,60	0,30	0,26	1,919		
			Ensemble	19,130	68,—	1300,84
<i>C. Chevrons</i>	240,—			240 m.	0,60	144,—
<i>D. Lambrissage en voliges</i>	12,80	9,40		120,32 m ²	1,40	168,45
<i>E. Virevents et chanlattes</i>	20,80	0,40		8,32 m ²	4,20	34,94
<i>F. Planchers bruts</i>	36,60	6,25		228,75 m ²	2,—	457,50
						Total fr. <u>2340,55</u>

Nota. — Les prix ci-dessus comprennent la fourniture, l'assemblage et la pose de toutes les pièces de charpente.

Sommier, pièce de charpente reposant sur des pieds droits, sur des piliers ou sur des murs et servant de support. *Semelle*, pièce de bois placée horizontalement sur le pied d'un étau ou d'une ferme. *Ferme*, assemblage de charpente, de forme triangulaire, supportant un toit à deux pentes. *Arrière-couverte*, pièce de bois qui soutient le mur sur une fenêtre ou sur une porte. *Faitage*, pièce de bois placée horizontalement au sommet d'un toit et sur lequel s'appuie l'extrémité supérieure des chevrons; ne pas confondre avec *faîte*, point le plus haut d'une maison, d'un édifice, d'une chose élevée. *Sablière* (pour stablière, stable), bois posé horizontalement sur un mur pour supporter la partie inférieure des chevrons. *Panne*, pièce de bois placée horizontalement sur la ferme, à égale distance du faitage et de la sablière pour supporter les chevrons dans leur milieu. *Chevron*, pièce de charpente sur laquelle on fixe les lattes du toit. *Volige*, planche mince. *Lambrissage*, revêtement intérieur en planches minces (voliges, lambris), d'un toit ou d'un mur. *Virevent et chanlatte*, planches qui se placent sur les bords du toit pour les protéger contre le vent et la neige et faciliter l'écoulement des eaux.

Cordonnerie de la Louve

J. REGAMEY & MARENDAZ

Téléphone 3995 8, rue de la Louve, 8 Téléphone 3995

CHAUSSURES : Confections en tous genres sur mesure

À CHARGE DE TOUTES RÉPARATIONS SOIGNÉES DE CHAUSSURES ET CAOUTCHOUCS

Service à domicile — dans les 24 heures — Service à domicile

MAISON NYFFENEGGER

Rosset - Nyffenegger

—> 10, Rue de Bourg, 10 <—

CONFISERIE — PATISSERIE — GLACES

Vins fins - Liqueurs - Afternoon Tea

Téléph. 403 Salons de Rafraîchissements Téléph. 403

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10% sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

Cours d'écriture
Ronde et Gothique

avec directions pour maîtres et élèves. La partie allemande de cet ouvrage est parue en 16^{me} édition. Prix d'un exemplaire fr. 1.—. Pour toute une classe Rabais.

Chez **D. Bollinger - Frey,**
Bâle et dans les Papeteries.

Modèles
d'écriture Ronde
et Gothique
Méthode Bollinger
très facile à apprendre.

Fixe 1.-fr.
Bâle 1901 Médaille d'argent - Genève 1896 Mention honorable.
Auteurs-éditeurs : Bollinger - Frey, Bâle

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole. — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.

Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte, noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne: Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général, gratis et franco.

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER
viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**
en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911

DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 E. U. A. 1904 1906 1910

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Editions FÖTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

RÉPERTOIRE CHORAL

Chœurs à 4 voix d'hommes a cappella.

Prix nets

Grunholzer, K. Voici le jour	— .50	Fischer, C. L. , Le monde est si beau	1.—
Denéréaz, A. Chanson de Monsieur de la Palisse (humoristique)	1.—	Bischoff, J. , Dans les bois	— .50
Grandjean , Adieu	— .50	Kling, H. , Sortie printanière (Texte français et allemand)	1.—
— Fragment	— .50	Doret, G. , J'ai vu des monts les sommets	— .50
— Fleurette d'Avril	— .50	Kling, H. , Le vent de l'alpe	1.50
— Papillon	— .50	Neuschwander, S. , Le serment du Grütli	— .50
— Jeunes filles et vieux refrains	— .50	Sturm, W. , Feuille de trèfle	— .50
— Sans toi	— .50	— Remplis mon verre	1.—
— Nuit d'été	— .50	d'Alesio Fr. , Retour au pays natal (Solo de ténor) (texte français et italien)	1.—
Heim, J. , Salut, printemps parfumé	— .50	Hämmerli, L. , Les Laboureurs	1.—
Jacky, Ch. , Cain	1.—	Sturm, W. , Op. 148. No. 2. Reine du printemps	1.—
— Solitude des champs	— .50	— Op. 148. No. 1. Au mois de Mars	1.—
Senger, H., de , Chœur des Tonne- liers	— .50	de Faye-Jozin, Fr. , Le Retour au Pays	1.50
Snell, Edm. , Quand on aime la montagne	1.—	Mayor, Ch. , La Chanson des Etoi- les	1.50
Kling, H. , Avril nouveau	1.25	Pilet-Haller , Naissez, ô mélodies	— .50
North, C. , Je pense à toi	— .50	Jacky, Th. , Chant du printemps	— .50
Grandjean, S. , Un présent de Noël	— .50	— Chant du soir	— .50
— Noël	— .50	— Le Suisse à Pétranger	— .50
— Hymne (Noël)	— .50	— Séparation	— .50
North, Ch. , C'est le printemps !	— .50	— Dans la Bruyère	1.—
— Amour du pays !	— .50	— Départ	— .50
Plumhof, H. , Le Credo des Arbres	1.—	Baille , Brise du Vallespir	1.—
— Où voles-tu ?	— .50	Munzinger , Solitude dans la mon- tagne	— .75
— La Chapelle de la Forêt	— .50	— Appel aux armes	1.—
— Les Alpes	— .50	Giroud, H. , Un pour tous tous pour un	— .75
— Op. 25. Venise	— .50	Plumhof, H. , Le Major Davel	— .50
— Op. 24. Là-bas ! Là-bas !	— .50	Hochstetter, C. , Près d'une tombe	— .50
— Op. 21. La Brise du Printemps	— .50	— Le Retour des Frontières	— .50
— Op. 17. Salut Helvétique	— .50	Pantillon, G. , A la Suisse	— .50
— Désir	— .50	Grandjean, S. , Le Sapin de Noël	— .50
— Ma Nacelle	1.—	Pantillon, G. , Le Soir	1.—
— Dans les Bois	1.—	— Menuet	1.—
— Chant de Retour	— .75	— La Chanson des Amours	1.—
— Extase	1.—	Denéréaz, C. G. , Vive la Liberté	— .50
— Cri de guerre	— .75	Barblan, Otto , Chant des Moisson- neurs	— .50
— Chant de paix	— .75		
— Le Léman	— .75		
Pilet, W. , A la mémoire de Davel	— .50		
— La Sainte-Alliance des peuples	— .50		
— La Villanelle du Vanneur de Blé	— .50		
— Op. 3. Chanson des Alpes	— .50		
Grunholzer, K. , Un soir au chalet	— .50		
Harnisch, A. , L'oraison dominicale	— .50		

Envois à l'examen

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Dernaiz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{es} **Pesson**, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gyiam**, inspecteur, Corgémont.
Duvalain directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

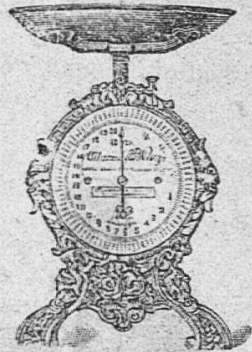
MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.
Berthoud, L., inst., Lavey

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet**, C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Briod, Ernest, instituteur, Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Guex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

Max Schmidt & C^{ie}



24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2
LAUSANNE

Articles de Ménage

Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium

Nattes, Brosserie, Coutellerie.

Appareils de Chauffage.

DANS BONNE

FAMILLE FRANÇAISE

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modéré.

S'adresser à Mme **ROLLAND**,

69, avenue du Léman, 69, LAUSANNE

Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

Vient de paraître:

MANUEL ATLAS

POUR

l'Enseignement secondaire

Géographie des cinq parties du monde (moins la Suisse)

PAR

W. ROSIER & C. BIERMANN

Professeurs de géographie

Ouvrage contenant de nombreuses gravures
et 61 cartes en couleurs par M. Borel

1 vol. in-4° cartonné, fr. 3.50.

**Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine
à ZURICH**

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16.343.000.

Fonds total plus de fr. 128.352.000. Assurances en cours plus de fr. 253.231.000.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

**AUX INSTITUTEURS
ET INSTITUTRICES**

L'*Educateur* du 28 octobre 1912, a donné un excellent compte rendu du « *Traité de tenue des Livres* » théorie et pratique : P. simple P. double et Comptabilité américaine, par *F. Nicollier-Degruffy*, instituteur à Aigle; en vente dans les librairies à fr. 2.80. L'auteur se fait un plaisir de le céder à tous et toutes les collègues qui lui en feront la demande, au prix de fr. **2.50** franco de port, par remboursement postal. Profitez.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

MAISON NYFFENEGGER

Rosset - Nyffenegger

→ 10, Rue de Bourg, 10 ←

CONFISERIE — PATISSERIE — GLACES

Vins fins - Liqueurs - Afternoon Tea

Téléph. 403 Salons de Rafraîchissements Téléph. 403

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

COMMISSION INTERECCLESIASTIQUE ROMANDE DE CHANTS RELIGIEUX

NOËL 1912 : Un fascicule de six pages pour 10 centimes (chœurs mixtes) ; un fascicule de quatre pages pour dames ou enfants, 5 centimes. — Envoi à choix de chœurs, pour toutes les fêtes, pour hommes, dames, enfants et chœurs mixtes. — S'adresser au dépositaire : M. L. Barblan, pasteur à Rancès (Vaud).